

Cartage réussit sa 1^{ère} levée de fonds pour convertir les Français à la voiture partagée

Après le succès de son lancement en juillet 2023, Cartage - la start-up qui démocratise la voiture partagée, notamment via une assurance dédiée - annonce une levée de fonds de 500 000 € qui va lui permettre **de s'étendre sur tout le territoire français, et de développer l'application mobile de la voiture partagée**. Un tour de table réalisé auprès d'une dizaine de Business Angels experts des secteurs de l'assurance et de la mobilité dont son soutien historique, **la Fondation des Mines de Paris, et David Tuchbant, Président de Roole** (ex-Club identicar).



"Notre vision : passer d'une société avec 2 voitures par foyer, à 2 foyers par voiture", déclare Oscar Bourgeois, cofondateur de Cartage

Première traction et premier tour de table

Cartage annonce un premier tour de table de 500 000 € qui réunit une dizaine de Business Angels, références du monde de l'assurance, de la mobilité ou de la tech. *"Cette levée de fonds est la première étape clé pour la promotion de la mobilité durable dédiée au partage de voitures entre proches, explique Oscar Bourgeois, CEO. Nous voulons réduire l'impact écologique du transport en promouvant le partage à l'achat, et favoriser un accès durable à la mobilité pour tous et toutes."*

Depuis son lancement, Cartage a déjà démontré une première traction marché avec le lancement de leur offre : une assurance à la journée pour sécuriser le propriétaire et l'emprunteur lors d'un prêt de voiture (l'absence de solution de ce type étant l'un des premiers freins au partage). Il ressort que 26% des emprunteurs et 36% des prêteurs réutilisent ainsi régulièrement le service, démontrant la satisfaction, la fidélité des utilisateurs, et la pertinence de la proposition. Plusieurs territoires comme la Mairie du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis) ont déjà décidé d'implanter leur solution d'autopartage entre voisins chez eux. La jeune pousse a réussi à établir plusieurs dizaines de partenariats stratégiques, notamment avec des institutions du secteur de la mobilité (Roole), des campus étudiants (Centrale Supélec, Dauphine) ou encore des comparateurs d'assurance (Réassurez-moi, lecompareurassurance.com). Ces partenariats témoignent de la reconnaissance croissante de Cartage en tant que solution innovante et fiable dans le domaine de la mobilité partagée.

La voiture partagée comme alternative écologique et sociale à la voiture individuelle

"Nous avons dès l'origine eu à cœur de constituer Cartage comme une société à mission", explique Raphaël Toledano, cofondateur. Nous avons inscrit sa raison d'être au cœur de ses statuts : réduire l'impact écologique du secteur du transport et permettre à toutes et à tous, partout, un accès durable à la mobilité, en facilitant le partage de la voiture". Un point clé pour les investisseurs en recherche de solutions à impact, et notamment **David Tuchbant, Président de Roole**, qui précise : *"Lorsque Oscar Bourgeois et Raphaël Toledano m'ont présenté Cartage et leurs ambitions, j'ai été convaincu par leur vision et surtout leur mission, complètement alignées à celle que nous avons construite chez Roole, d'une mobilité plus responsable et solidaire".*

La tech au service de l'innovation d'usage

Cartage met la tech au service de l'innovation d'usage. L'enjeu était de *"craquer tous les freins culturels et techniques au partage de la voiture, sachant que tous ces freins s'auto-entretiennent"* comme l'explique Oscar Bourgeois. Depuis leurs débuts comme étudiants-entrepreneurs aux Mines de Paris, les deux cofondateurs ont déjà développé et commercialisé deux services innovants.

Lancé à l'été dernier, leur première offre sur-mesure pour le partage de voiture permet de s'attaquer au segment de l'assurance. En seulement 2 minutes en ligne et pour 5€ la journée, chacun peut désormais emprunter en toute confiance toutes les voitures de son entourage (famille, amis, voisins...).

Ensuite, à la demande de collectivités et de campus étudiants, ils ont lancé une plateforme de mise en relation à l'échelle locale pour *cartageurs*, inspirée par la démarche « Gens de confiance ». En effet, la confiance et la coopération seront la clé du processus de transition.

Le lancement de l'application mobile, la démultiplication de démonstrateurs ciblés sur tous les territoires et pour tous les publics, et un algorithme de calcul du juste remboursement sont les prochaines étapes de développement prévu par Cartage.

Un constat de société : la voiture individuelle remise en question pour trois raisons

- Écologique : aujourd'hui le parc de voitures individuelles est la ressource la plus mal exploitée. En effet, chacune "dort" 95% du temps, et c'est le premier poste d'émissions carbone d'un Français.

- Économique : la mise en place des ZFE (zones à faibles émissions) et la conversion nécessaire à l'électrique exigent un renouvellement du parc. Posséder une voiture coûte déjà plus de 5 000 € l'année. Et demain ? Pour 20% des ménages les plus modestes, acheter électrique coûte plus de 2 ans de revenus
- Sociale : les efforts mis sur les transports en commun et sur le vélo ne suffiront pas à couvrir les besoins essentiels de mobilité sur tous les territoires. Sans voiture, beaucoup de Français risquent l'assignation à résidence, privés d'accès à l'emploi, aux études, à la santé, et même aux commerces.

La solution est dans l'entourage et le partage. Selon l'ADEME, un véhicule en autopartage peut remplacer entre 5 et 8 voitures individuelles. Cartage a été créée pour en finir avec la voiture individuelle en aidant chacun à prêter ou emprunter car les solutions actuelles ne sont pas suffisantes.

Les transports en commun sont à privilégier et Cartage s'inscrit résolument dans cette volonté, mais ils ne permettent pas aujourd'hui de répondre à tous les besoins de déplacement : aujourd'hui 80% des trajets restent dépendants de la voiture. De même, les modes actifs (marche, vélo) doivent être promus et facilités, mais la réalité quotidienne des Français reste encore le plus souvent celle de l'allongement des distances. La location de voiture est un mode de transport, les flottes d'autopartage ne s'adressent ni à tous les territoires ni à tous les publics.

L'assurance à la journée de Cartage : le design thinking au service d'un fonctionnement ultra simple

Le fonctionnement est simple : l'emprunteur se rend sur le site www.cartage.club, rentre quelques informations personnelles et la plaque d'immatriculation de la voiture concernée. Moyennant une cotisation de 5 euros la journée, il est assuré instantanément. C'est-à-dire qu'en cas d'accident, Cartage protège l'emprunteur en remboursant les frais qui restent à la charge du propriétaire après le règlement du sinistre par son assureur auto (d'autant plus lourd lorsque l'emprunteur n'est pas inscrit nominativement au contrat d'assurance).

Le service est ouvert à tous les conducteurs, y compris les jeunes conducteurs, et vise à faciliter le partage intergénérationnel en renforçant les relations de confiance avec les proches, qu'ils soient voisins, amis ou membres de la famille.

A propos de Cartage

Fondée en 2022 par deux jeunes diplômés des Mines de Paris, Cartage est une start-up incubée au Moove Lab à Station F dont la mission est de démocratiser une mobilité partagée pour décarboner le transport et promouvoir une alternative à la voiture individuelle. Au cours de l'été 2023 ils lancent leur premier service : la solution qui permet à chacun de s'assurer simplement sur n'importe quelle voiture à la journée. Cartage est assuré par l'intermédiaire de Caarea auprès de **Wakam, ex. La Parisienne Assurance**.

<https://www.cartage.club/>